



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109329

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la lutte contre la pollution au sein de ses services. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer si l'utilisation d'encres sans solvants minéraux y est ou y sera rapidement encouragée.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche utilise peu d'encres avec des solvants minéraux. En effet, les presses offset sont progressivement remplacées par des presses offset numériques, qui n'utilisent pas d'encres contenant des solvants minéraux. Par ailleurs, les autres matériels de reprographie utilisent des encres en poudre sans solvants.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109329

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11506

Réponse publiée le : 10 avril 2007, page 3575